

GESTIONNAIRE TECHNIQUE (H/F)

Ref: #GESTECH_GPE0925



GUADELOUPE,



Publiée le: 05/09/2025



Type de contrat : CDI



Postulez avant le : 31/10/2025

Liens hiérarchiques : Supérieur hiérarchique N+1: Responsable d'Agence/ Statut : Agent de Maitrise

Qui sommes-nous ?

Depuis 1985, la SEMSAMAR, Société d'Economie Mixte de Saint-Martin, apporte des solutions dans les domaines de l'aménagement urbain et de l'immobilier pour le compte des collectivités, de l'État, des entreprises privées et des particuliers. Nous sommes l'unique entreprise à offrir ce niveau d'expertise locale à la fois à Saint-Martin, en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique. La SEMSAMAR est devenue un acteur important dans l'immobilier qui investit, chaque année, plusieurs dizaines de millions d'euros dans ces territoires.

Nous proposons un large panel d'expertises en aménagement et en immobilier. Nous pouvons jouer plusieurs rôles : Aménageur urbain, Bailleur social ou privé, Promoteur aménageur, Constructeur de logements, d'immobilier d'entreprises ou d'équipements publics, Promoteur immobilier, Développeur et gestionnaire d'équipements à vocation touristique.

[Travailler à la SEMSAMAR](#)

Missions

Le **Gestionnaire Technique** assure, dans le cadre de budgets définis, la mise en oeuvre de l'entretien courant du patrimoine et veille au bon fonctionnement des équipements. A ce titre, le Gestionnaire Technique :

- Veille à la préservation du patrimoine et de ses équipements ainsi qu'à la cohérence et à la qualité des services rendus aux clients ;
- Veille au respect des obligations relevant de la sécurité du bâti et des équipements ;
- Assure la prise en compte des réclamations d'ordre technique.

Activités principales

Assurer le suivi des opérations en patrimoine

- Préparer la planification des travaux ;
- Réaliser le pilotage des projets dans leur ensemble.
- Coordonne les interventions dans le cadre de la maintenance du patrimoine

Préparer la mise en service des opérations

- Constituer, conserver et actualiser un dossier réunissant tous les documents relatifs aux aspects techniques des opérations mises en service (DOE notamment);
- S'assurer de la mise en service et du fonctionnement des équipements communs ;
- Veiller au démarrage effectif des contrats d'entretien ;
- Gérer les périodes de garanties (parfait achèvement, biennale, décennale)

Mettre en oeuvre les contrats de maintenance

- Veiller à la prise en compte de l'ensemble du patrimoine géré dans les contrats mis en place ou à mettre en place ;
- Contrôler l'exécution des prestations prévues par les contrats d'entretien et de maintenance.

Assurer la maintenance et l'entretien courant

- Dans le cadre des budgets, selon les procédures d'engagement de la société et, le cas échéant, en recourant aux contrats de maintenance, engager les travaux destinés à conserver les opérations (parties communes et parties privatives) dans des conditions d'utilisation normales ;
- Surveiller l'ensemble des travaux réalisés sur le patrimoine et réceptionner les travaux, contrôler et attester du service fait ;
- Procéder aux états des lieux, évaluer les travaux nécessaires et procéder à leur engagement ;
- Réaliser toutes investigations, exploitations de données sur des thèmes généraux ou ponctuels relevant de la gestion technique pour améliorer et préciser la politique de maintenance et d'entretien ;
- Participer aux réunions d'informations auprès des locataires et des associations sur les problématiques techniques des opérations.

Traiter des réclamations

- Enregistrer les réclamations ou vérifier leur enregistrement ;
- Si nécessaire, procéder ou faire procéder au contrôle sur site des éléments à l'origine des réclamations et établir ou obtenir un rapport sur le constat réalisé ;
- Procéder au traitement des réclamations ou s'assurer des suites données ;
- Informer les locataires des dispositions prises.
- Assurer une permanence pour l'accueil technique de la clientèle au jour prédéfini
- Prévenir et traiter les fuites d'eau relevant du baille

Assurer la sécurité du patrimoine

- Remédier à tout désordre mettant en cause l'hygiène et la sécurité ;
- Assurer la surveillance courante de sécurité des ouvrages et équipements afin d'écarter les risques d'accident et de réduire la sinistralité ;
- Procéder à des visites périodiques du patrimoine de contrôle des risques et dysfonctionnements ;
- Justifier de l'entretien et du contrôle de toutes les installations concourant à la sécurité.

Gérer les relations avec les prestataires

- Collecter et transmettre à Direction Financière les informations concernant les fournisseurs en vue enregistrement dans PRH et s'assurer de la conservation des justificatifs ;
- Procéder à l'engagement des prestations selon les modalités de la société ;

Facturation

- Contrôler les travaux réalisés et vérifier les factures
- Attester du « service fait »
- Codifier l'imputation des factures avant transmission en vue règlement

Gestion des sinistres

- Identifier et procéder aux déclarations des sinistres en dommage ouvrage et multirisques habitations en lien avec le service assurance
- Suivi et clôture des déclarations de sinistres, en relation avec le pôle assurance (guide des procédures)
- Participer aux réunions d'expertise, devis et contrôles des travaux et réception des factures.
- Vérifier la matérialité du désordre signalé ainsi que ses causes
- Assurer le suivi du dossier
- Pour les sinistres concernés, veiller à la mise en oeuvre de la convention IRSI.

Garantie parfait achèvement

- Notifier par écrit aux entreprises les désordres constatés en rappelant le délai d'intervention fixé par le CCAP travaux
- Relancer et mettre en demeure si non-exécution dans le délai fixé
- Si mise en demeure infructueuse et si prévu au CCAP, faire exécuter les travaux aux frais et risques des entreprises défaillantes. Si non prévu au CCAP, faire une déclaration DO

Profil

- Diplômé BAC+2 (BTS - DUT), en BTP à BAC +3 en Génie Civil -Expérience professionnelle confirmée dans la branche technique

Compétences

Savoir

- Maîtrise de la réglementation en vigueur, des normes et des techniques du bâtiment ;
- Maîtrise du vocabulaire technique du bâtiment et des équipements et installations techniques du patrimoine ;
- Maîtrise des techniques du bâtiment tout corps d'état et des principales problématiques liées aux installations et équipement techniques et les contrats de prestations de services et de maintenance.
- Maîtrise du suivi de la réalisation d'une opération de construction (procédures, économie de la construction, budgets, ...)
- Maîtrise bureautique (Excel, Word, PPT) et progiciel (PRH4) ;
- Capacité à discerner ou apprécier les situations urgentes.

Savoir-faire

- Capacité à être à l'écoute du client afin de mieux prendre en compte ses doléances
- Capacité d'adaptation au poste de travail et à l'organisation de travail en équipe
- Gestion des contrats de maintenance dans le secteur immobilier ou de la construction, idéalement dans le logement social.
- Maîtrise de la communication écrite et orale
- Qualités rédactionnelles, réactivité et esprit d'analyse

Savoir être

- Maîtrise de soi, Adaptabilité,
- Négociation/force de conviction, Orientation client,
- Orientation résultats, Ecoute/compréhension des autres, Esprit d'analyse,
- Esprit de synthèse, Autonomie et initiative.
- Savoir gérer les situations conflictuelles Sens du travail en équipe

Cette annonce vous intéresse ? Postulez à l'offre d'emploi :
<https://semsamar.fr/offres-emploi/>

Siège social : Immeuble du port, BP 671 Marigot, 97057 Saint-Martin Cedex

© Semsamar 2025